



Traduction. Original : Espagnol

DÉCLARATION DE MADRID

Devant le VI Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Européenne, d'Amérique Latine et des Caraïbes

Les organisations et les réseaux participant au **5em Forum d'Associations Civiles Euro-Amérique Latine-Caraïbes**, déclarent :

La crise internationale actuelle a clairement démontré les limites d'un modèle économique basé sur la dérégulation des marchés, la croissance illimitée et la réduction de l'État à ses fonctions minimales. Les conséquences de ces politiques se font sentir sur la vie des gens, surtout parmi les plus pauvres et les plus exclus.

Il s'agit d'une crise systémique profonde, ayant des conséquences économiques, alimentaires, énergétiques, environnementales et sociales. Selon l'OIT, 200 millions d'hommes et de femmes dans les pays développés pourraient être poussés vers la pauvreté et selon l'OCDE, en Amérique Latine, 39 millions de personnes pourraient retomber en dessous du seuil de pauvreté. Cette crise a aussi fait apparaître clairement la faiblesse des États tant en Europe qu'en Amérique Latine ainsi que le pouvoir des entreprises transnationales. Il y a urgence à repenser la structure de la gouvernance mondiale et à renforcer le caractère démocratique et participatif de nos institutions publiques multilatérales, nationales et régionales.

A cela s'ajoute l'échec du Sommet de Copenhague où les gouvernements n'ont pas réussi à prendre des engagements concrets, différenciés et partagés, en matière de réduction d'émissions de carbone ni à conclure des accords financiers les liant afin de soutenir les politiques d'atténuation et d'adaptation dont ont besoin les pays aux ressources limitées. Cette situation met en danger la durabilité de la planète, ce qui exige une action urgente, efficace et coordonnée lors du prochain sommet de Cancun.

Nous observons avec inquiétude dans les deux continents la régression démocratique, la violation des droits de l'homme, l'augmentation de la violence contre les femmes, l'augmentation de l'impunité, la militarisation et les conflits sociaux, culturels et environnementaux croissants. Nous considérons en particulier le Coup d'État au Honduras comme une situation inacceptable qui constitue un précédent intolérable, nécessitant une réponse forte impliquant la non-reconnaissance de l'actuel gouvernement hondurien par la communauté internationale. Nous sommes également préoccupés par la situation des personnes qui migrent vers l'Europe et particulièrement la violence organisée qu'elles vivent dans certains pays. Dans le même temps, nous nous solidarisons avec les victimes de la catastrophe humanitaire en Haïti, qui met en évidence la nécessité de modifier d'urgence

les politiques de développement, coopération et aide humanitaire tout en évitant la militarisation et l'approfondissement de l'endettement de ce pays.

La coopération internationale ne peut se réduire à répondre à répondre aux besoins urgents ni en aucun cas être utilisée comme instrument au service d'intérêts commerciaux et politiques. Elle doit viser à accroître les capacités des gens dans une perspective à long terme et à améliorer l'organisation et la participation des populations et des Etats à assumer les décisions fondamentales pour leur développement.

Nous croyons que la crise actuelle offre une possibilité de mettre plus résolument en avant des alternatives de changement intégrant la complexité et l'intégralité des processus politiques, sociaux, environnementaux, culturels et économiques de nos continents.

La crise a prouvé que les gouvernements doivent avoir plus de courage, de volonté politique et de capacité de propositions. C'est pour cette raison que nous transmettons aux gouvernements de l'Union Européenne (UE), d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC), les considérations et propositions suivantes sur divers thèmes que nous considérons de particulière importance :

1. Construire un modèle de relations entre l'ALC et l'UE, où le dialogue politique et la coopération soient au centre de liens authentiques qui promeuvent la justice sociale et les droits humains, économiques, sociaux, culturels et environnementaux, sur base d'une analyse profonde et d'un respect des modèles de développement de nos pays, de leurs faiblesses et de leurs avantages.
2. Maintenir et augmenter les budgets publics en faveur du bien-être social, en donnant la priorité à la sécurité de l'emploi, à la santé, à l'enseignement public, à la protection de l'environnement, au logement, à l'égalité entre les sexes et au développement des enfants. Les gouvernements doivent s'engager à générer du travail décent, en commençant par appliquer le Pacte Mondial pour l'Emploi et en promouvant la participation de la société civile dans l'application et le suivi de celui-ci. Dans le même temps, l'augmentation des revenus des États doit être basée sur des réformes fiscales progressives et directes.
3. Développer une nouvelle structure de gouvernance mondiale qui contribue à l'équité par la mise en œuvre des mécanismes de justice commerciale et fiscale au niveau mondial.
4. Introduire des mesures urgentes de réglementation financière, tant au sein des États qu'au niveau international, pour protéger l'épargne, favoriser la production et lutter contre la spéculation à travers le contrôle des changes et des mouvements de capitaux, ainsi que par l'interdiction du secret bancaire, des centres financiers offshore (CFOs) et autres dénommés paradis fiscaux. Mettre en place des taxes sur les transactions financières internationales qui soient des mécanismes à la fois de régulation financière et de création de financements additionnels, et lutter contre l'impunité des crimes économiques et financiers. Nous appelons à élever le niveau d'engagement en matière d'éthique publique.

5. Arrêter la négociation d'accords d'association entre l'Union Européenne, les blocs régionaux et les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, car ils imposent des agendas de négociations du type OMC+, ne reconnaissent ni ne traitent les asymétries entre les parties et ne confèrent pas un véritable traitement spécial et différencié. Les accords doivent garantir la souveraineté, l'autonomie et l'espace politique et juridique nécessaires aux gouvernements et privilégier une intégration régionale basée sur la complémentarité plutôt que le libre-échange ou les disciplines commerciales fondées sur la concurrence. Dans le même temps, un traitement spécial doit être donné à l'agriculture, en reconnaissant les principes de sécurité et de souveraineté alimentaires, en éliminant les distorsions de prix agricoles générées par certaines aides européennes et en protégeant les petites et moyennes entreprises de production alimentaire.

6. Encourager de véritables processus d'intégration des peuples, tant au sein de l'UE que de l'Amérique Latine et des Caraïbes, menant à des projets politiques partagés démocratiquement, sur une base de complémentarité et de coordination, tout en veillant aux asymétries. Nous sommes préoccupés par l'accent particulier mis par l'UE sur l'interconnexion, plutôt que sur l'intégration, et par la proposition de la Commission Européenne de créer, avec les ressources de la coopération au développement, un Mécanisme d'Investissement en Amérique Latine (MILA) pour financer des mégaprojets d'inter connectivité et d'infrastructures ayant des incidences négatives possibles sur l'environnement et la population locale.

7. Admettre les impacts négatifs du modèle de développement actuel sur le réchauffement planétaire. Dans les négociations multilatérales, il est nécessaire de réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par l'UE de 20 % à au moins 30 % d'ici 2020 et de garantir que les pays émergents acceptent également des mesures de réduction obligatoires et proportionnelles. Et au-delà, l'UE et les gouvernements d'Amérique latine doivent envisager une réduction de 80 % des émissions d'ici 2050, ainsi que des mesures de soutien financier aux pays les plus vulnérables, en plus des aides officiels au développement, afin de faire face aux conséquences des changements climatiques. L'UE et les pays de l'ALC doivent également tenir compte des impacts négatifs socio-économiques et environnementaux de la production de biocarburants et de leur actuelle matrice énergétique et industrielle. Également garantir que les fonds d'adaptation et de compensation resteront dans le système des Nations Unies et seront disponibles pour les communautés locales et les ONG. Stimuler le mécanisme de coopération bi-régionale en matière de technologies, d'énergies renouvelables et de gestion des risques découlant du changement climatique. Il faut assurer un cadre juridique solide en matière d'exploitation des ressources naturelles et sa surveillance étroite au niveau national et international.

8. Renforcer la capacité des États à réguler les investissements par des normes environnementales et sociales qui garantissent la diversité, la richesse biologique et culturelle des territoires, le patrimoine écologique des peuples indigènes et afro-descendants. Garantir l'accès à l'eau en tant que protection sociale et droit fondamental de l'homme, en mettant en place des règles de non discrimination pour son utilisation, en évitant la déforestation accélérée et le processus de désertification, par la préservation de la

biodiversité des écosystèmes aquatiques et des sols et par la protection de l'air et de la qualité des sols.

9. Démocratiser les relations entre les États et la Société civile, tant en ALC que dans l'UE, par la création et le renforcement d'espaces et de processus suscitant des engagements qui assurent la participation des citoyen(ne)s à la conception, l'exécution, l'évaluation et le contrôle des politiques publiques aux niveaux national, régional et bi-régional. Renforcer la souveraineté nationale par des processus efficaces de décentralisation, de régionalisation et de participation civile, en démantelant les pratiques menant au rejet et à la criminalisation des protestations et des manifestations sociales. Les gouvernements doivent respecter et promouvoir les droits de tous les secteurs de la société civile à participer à des mécanismes de dialogue, en garantissant la transparence et l'accès à l'information, dans le cadre des négociations internationales, mais aussi dans le cadre de la mise en œuvre des accords, conventions et traités existant en matière de Droits humains.

10. Pourchasser efficacement les pratiques racistes et xénophobes dans tous nos pays. Nous rejetons la croissance des groupes racistes et xénophobes et demandons la dérogation de lois criminalisant la migration, en particulier la " Directive du Retour des Migrants ", approuvée par le Parlement Européen le 18 juin 2008. Les politiques de coopération de l'UE ou de ses États membres avec l'Amérique Latine et les Caraïbes ne devraient pas être liées à des objectifs visant à réguler les flux migratoires. Au contraire, la migration doit être comprise comme un droit, un enrichissement et un phénomène inévitable dans le monde actuel et non comme une menace.

11. Garantir l'existence d'un système de communication pluriel qui encourage la diversité, permette à la société civile de gérer des médias et garantisse une véritable liberté d'expression pour tous les secteurs. Pour cette raison, nous appelons les États à définir des politiques publiques qui garantissent la communication comme un droit et à considérer celle-ci comme un axe fondamental des politiques de coopération au développement. Orienter les ressources visant à promouvoir l'inclusion sociale numérique en massifiant l'accès aux technologies d'information. Ceci doit se faire par un investissement plus important qui garantisse la connectivité dans les zones pauvres et rurales, à un coût abordable, afin de promouvoir l'appropriation sociale du savoir. Promouvoir le développement d'innovations technologiques démocratiques et accessibles qui favorisent l'inclusion sociale et contribuent à renforcer la citoyenneté.

12. Respecter les accords pris au sujet des montants de coopération internationale : les gouvernements de l'UE doivent jouer un rôle proactif dans les politiques de financement au développement, en vue de respecter l'engagement de dédier au moins 0,7 % de son PIB en comptabilisant leurs apports selon les critères d'une véritable aide au développement. Nous sommes considérablement préoccupés par la réduction systématique de la participation de l'ALC dans le flux total d'aide publique au développement. Les nouveaux crédits accordés à l'ALC ne devraient pas être conditionnés par des critères qui limitent le développement durable et les capacités d'investissement public. Dans le même temps, les pays d'Amérique

Latine devraient créer des mécanismes alternatifs qui génèrent des liquidités par l'abolition des dettes illégitimes sur base d'audits.

13. Enfin, les pays et institutions de l'UE et de l'ALC doivent donner priorité aux politiques qui encouragent un développement qui garantisse et promeuve tous les droits humains. En outre, l'UE doit respecter son agenda en matière de cohérence de ses politiques en faveur du développement durable, mettant immédiatement en œuvre des mécanismes concrets. Dans le même temps, les gouvernements d'ALC et de l'UE doivent veiller à définir et mettre en œuvre un programme commun qui favorise la cohérence de toutes leurs politiques au service du développement.

La société civile d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes a prouvé à travers ses multiples organisations sociales et citoyennes, être indispensable pour garantir la défense, l'avancement et l'élargissement des droits démocratiques dans nos continents. Cet impact s'explique par notre autonomie et notre légitimité à débattre et à agir en fonction d'un ample agenda citoyen. Nous nous engageons à poursuivre notre tâche de plaidoyer et d'action conjointe, en renforçant nos liens et les alliances tissées en fonction de ces valeurs partagées. Dans ce cadre, nous appelons toutes les organisations des deux continents à se joindre aux activités qui auront lieu lors du sommet UE-ALC en mai 2010, telles que « Enlazando Alternativas ». Et nous demandons aux gouvernements une plus grande ouverture à un dialogue politique permanent avec nos organisations, sur cet agenda de droits et de libertés.

Madrid, 16 Mars 2010

Confédération Européenne des ONG d'urgence et développement CONCORD dont les membres sont:

Plates-formes Nationales : Allemagne (VENRO), Autriche, Belgique, Chypre (CYINDEP), Danemark (EU-NGO), Espagne (CoNgDe), Estonie (AKÜ), Finlande (Kehys ry) France (Coordination SUD), Grèce, Hongrie (HAND), Irlande (Dóchas) Italie (ONG italienne), Lettonie (Lapas), Luxembourg (Cercle), Malte (SKOP), Pays-Bas, Pologne (Grupa Zagranica) , Portugal, République tchèque (FoRS), Royaume-Uni (BOND), Slovaquie (MVRO), Slovénie (SLOGA), Suède (CONCORD Sverige).

Réseaux : ActionAid International, ADRA, Aprodev, CARE, Caritas Europa, CBM International, CIDSE, EU-CORD, Eurodad, Eurostep , IPPF European Network, Oxfam International , Plan Europe, Save the Children , Solidar, F.I. Terre des Hommes , World Vision, Wide

Mesa de Articulación de asociaciones nacionales y redes de América Latina y del Caribe dont les membres sont:

ABONG – Asociación Brasileña de Organismos No Gubernamentales – Brasil; ACCIÓN – Asociación Chilena de Organismos No Gubernamentales; ALOP – Asociación Latinoamericana de Organizaciones de Promoción; AMARC ALC- Asociación Mundial de Radios Comunitarias de América Latina y El Caribe; ANC – Asociación Nacional de Centros de Investigación, Promoción Social y Desarrollo – Perú; ANONG – Asociación Nacional de Organizaciones No Gubernamentales Orientadas al Desarrollo – Uruguay; CEAAL – Consejo de Educación de Adultos de América Latina; Confederación Colombiana de Organizaciones No Gubernamentales; Convergencia de Organismos Civiles por la Democracia – México; Coordinación de ONG y Cooperativas – CONGCOOP – Guatemala; ENCUESTRO – Argentina; Latindadd - Red Latinoamericana de Deuda, Desarrollo y Derechos; PIDHDD – Plataforma Interamericana de Derechos Humanos, Democracia y Desarrollo; Pojoaju – Asociación de ONGs de Paraguay; Propuesta Ciudadana – Perú; SINERGIA– Venezuela; UNITAS – Unión Nacional de Instituciones para el Trabajo de Acción Social – Bolivia

Ont aussi signé individuellement:

- ADOC - Alianza Democrática de Organizaciones Civiles (México)
- Centre Tricontinental (Belgium)
- Centre National de Coopération au développement- 11 11 11 (Belgium)
- CICAP-Centro de Investigación, Capacitación, Asesoría y Promoción (Perú)
- CIFCA (Europe)
- CLADEM - Comité de América Latina y el Caribe para la Defensa de los Derechos de la Mujer
- Collectif Guatemala (Belgium)
- CONEN - Coordenação Nacional de Entidades Negras (Brasil)
- Dynamo International (Belgium)
- Ecuador Decide (Ecuador)
- Frères des Hommes (Belgium)
- Grupo Social CESAP (Venezuela)
- IEPALA (Spain)
- ILLA Centro de Educación y Comunicación (Perú)
- Movimiento Manuela Ramos (Perú)
- 11 11 11 Koepel van de Vlaamse Noord Zuidbeweging (Belgium)
- Red UE- CAN (Europe)
- Red GE - Red Peruana por una Globalización con Equidad (Perú)